



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Financement de l'hôpital privé

Question écrite n° 17119

Texte de la question

M. Mathieu Lefèvre appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur l'équilibre financier des établissements privés de santé, dont les ressources n'augmenteront que de 0,3 % aux termes de la récente campagne tarifaire. M. le député fait valoir que la part des établissements de santé en déficit est ainsi passée de 25 à 40 % entre 2021 et 2023, tandis que les prévisions 2024 figurent plus de 60 % de cliniques privées en déficit. Il lui demande notamment si le Gouvernement entend étendre aux professionnels de santé y exerçant les revalorisations pour les nuits et les weekends ainsi que financer l'accord social majoritaire signé avec la CFDT et l'UNSA il y a un an.

Données clés

Auteur : [M. Mathieu Lefèvre](#)

Circonscription : Val-de-Marne (5^e circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17119

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2024](#), page 2954

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)